



## ARRÊTÉ

modifiant la dénomination d'une artère sur  
le territoire de la commune de Veyrier

du 17 octobre 1979

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la décision du Conseil administratif de Veyrier du 17 septembre  
1979 d'accepter la requête formulée par la famille PICTET;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomencla-  
ture;

vu le règlement sur la dénomination des artères et la numérotation  
des bâtiments du 19 février 1975,

## A R R E T E

La dénomination :

- Chemin Louis-PICTET est modifiée en :

- Chemin Aloys-PICTET

Cette artère part de la route de Troinex et aboutit à la route de Marsillon.

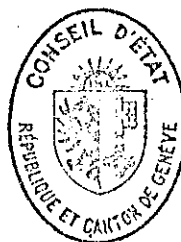
Ce nom est donné en hommage à Aloys PICTET (1855-1924) maire de  
Troinex durant 16 ans.

L'arrêté du 27 juin 1979 est modifié en conséquence.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le 1er décembre 1979.

Communiqué à :

Intérieur	7 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
Chancellerie	1 ex.
Sautier	3 ex.
BH	1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat:

*D. Haenni*